



**Mairie de La Selle  
Guerchaise**

9 rue de l'Abbé François Lizé  
35130 LA SELLE GUERCHaise

02 99 96 46 72  
mairie@laselleguerchaise.fr

**PROCÉS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA SELLE GUERCHaise**

**Séance du 27 avril 2024**

Le 27 avril 2024, à 10 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Ludovic LE SQUER, Maire de la commune.

**Membres présents :** M. LE SQUER Ludovic, Mme BOUGEARD Karine, M. MALECOT Didier, M. BRUNEAU Joël, BAZIN Jean-Yves, Mmes LAMOUREUX DIARD Marie-Paule, CAPELE Edith, DUBOS Alexandre

**Membres excusés :** 01 : M. BARRET Alexandre

**Membres absents :** 00

**Pouvoirs de vote :** 01 M. Alexandre BARRET pour M. Ludovic LE SQUER

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 09

Nombre de conseillers municipaux présents : 08

Nombre de pouvoirs : 01

Date de convocation : 22/04/2024

Mme Marie Paule DIARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Ordre du jour**

**Ordre du Jour :**

- 1) Correction comptable sur exercice antérieur
- 2) Demande de Subvention – Fonds Concours Vitré Co- Sécurisation Abords du Camping
- 3) Demande de Subvention – Fonds Concours Vitré Co – Rénovation Cuisine Salle Communale
- 4) Demande de Subvention – Fonds Concours Vitré Co – Réfection - Sécurisation du Parquet -Salle Communale

**Questions diverses**

- ✓ Création d'une commission – Aménagement du camping.
- ✓ Installation du distributeur de pain
- ✓ Organisation des élections européennes 2024.
- ✓ Point sur le projet Villes et Villages Fleuris

**Ouverture de la séance à 10h30**

### Approbation du procès-verbal du conseil municipal

Concernant le Procès-Verbal de la précédente réunion du 21 mars 2024, Mme LAMOUREUX-DIARD fait remarquer qu'une erreur s'est glissée dans la délibération N°2024/6. Cette délibération va donc être annulée et remplacée.

### Délibérations

#### N° 2024/11

##### OBJET : Correction Comptable sur exercice antérieur

Le rapprochement du compte 1641 à la balance avec l'état global de la dette au 31/12/2023 du budget communal fait ressortir un reliquat de 11,04 € pour un emprunt remboursé en totalité, aussi afin de régulariser la situation comptable, il convient de prendre une délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Autorise le comptable à effectuer la correction de cette erreur sur exercice antérieur en mouvementant le compte 1068 par opération d'ordre non budgétaire.

#### N° 2024/12

##### OBJET : Demande de Subvention – Fonds de Concours Vitré Co – Sécurisation abords du Camping

La sécurisation des abords du camping municipal est nécessaire.

Le devis de l'entreprise **SARL Les Jardins de l'avenir pour un montant global de 2353,50 € TTC** a été retenu et validé en délibération N°2024/01 du 27 janvier 2024.

Ce devis comporte : Fourniture et pose d'une clôture, Fourniture et pose d'un portillon

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL SÉCURISATION ABORDS CAMPING MUNICIPAL

	DEPENSES HT		RECETTES
Sécurisation des abords du camping	1961,25 €	Fonds de Concours 50 %	980,62 €
		Autofinancement 50 %	980,63 €
<b>TOTAL</b>	<b>1961,25 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1961,25 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Décide de réaliser les travaux mentionnés ci-dessus pour un montant de 2353,50 € TTC,
- Valide le plan de financement,
- Sollicite le fonds de concours afin de financer ces travaux.

N° 2024/13

**OBJET : Demande de Subvention – Fonds de Concours Vitré Co – Mise aux normes - cuisine de la salle communale**

La cuisine de la salle communale n'est plus aux normes -hygiène et sanitaire- et nécessite une réfection globale.

Le devis de la société **Cuisines Morel pour un montant de 4454,70 € TTC** a été retenu et validé en délibération N°2024/04 du 02 mars 2024.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**  
**Mise aux normes - Cuisine de la salle municipale**

	DEPENSES HT		RECETTES HT
Mise aux normes Cuisine salle municipale	4037,76	Fonds de Concours 50 %	2018,88 €
		Autofinancement 50 %	2018,88 €
<b>TOTAL</b>	<b>4037,76 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4037,76 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Décide de réaliser les travaux mentionnés ci-dessus pour un montant de 4454.70 € TTC,
- Valide le plan de financement,
- Sollicite le fonds de concours afin de financer ces travaux.

N° 2024/14

**OBJET : Demande de Subvention – Fonds de Concours Vitré Co – Réfection / Sécurisation - Parquet de la salle communale**

Le parquet de la salle communale est fortement dégradé et peut occasionner des accidents. Il nécessite donc une réfection globale.

Le devis de l'entreprise **Louaisil pour un montant de 1 597.01 € TTC** a été retenu et validé en délibération N°2023/23 du 03 juin 2023.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**  
**Réfection/sécurisation - Parquet de la salle municipale**

	DEPENSES HT		RECETTES HT
--	-------------	--	-------------

Réfection / Sécurisation Cuisine salle municipale	1330,84	Fonds de Concours 50 %	665,42 €
		Autofinancement 50 %	665,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>1330,84 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1330,84 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Décide de réaliser les travaux mentionnés ci-dessus pour un montant de 1597,01 € TTC,
- Valide le plan de financement,
- Sollicite le fonds de concours afin de financer ces travaux.

M. Le Maire demande aux conseillers de délibérer sur un sujet non-inscrit à l'ordre du jour, à savoir les tarifs de la salle communale.

Le Conseil accepte à l'unanimité de délibérer sur ce sujet.

#### **N° 2024/15**

**OBJET : Location et mise en place d'un distributeur de pain sur la commune**

#### **Annule et remplace la délibération N°2024/6**

M. DUBOS et LE SQUER ont travaillé sur le projet d'installation d'un distributeur de pain sur la commune et exposent le résultat de leurs recherches aux membres du Conseil.

C'est la société CDA Services (basée à Louvigné de Bais) qui a été retenue pour la location annuelle d'un distributeur de pain, pour un montant de 360.00 € HT mensuel. Cette location annuelle pourra être renouvelée ou la commune pourra, si elle le souhaite, acheter le distributeur pour un montant de 11500 € HT (tarif actuel).

Une convention avec une boulangerie locale devra être passée avec la commune afin de fournir en produits boulangers ce distributeur, en contrepartie d'une commission sur la vente de ces produits versée à la commune. Les discussions sont en cours.

Il s'agit avant tout d'apporter un nouveau service aux habitants, aux résidents du camping municipal, aux voyageurs de passage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Avec 08 votes pour et 1 abstention

- Vote la location du distributeur de pain à la société CDA Services pour un montant mensuel de 360,00 € HT/mois, pour une durée d'un an, dans le courant de l'année 2024.
- Autorise M. Le Maire à signer les documents afférents à cette affaire.

## Questions diverses

### Questions diverses

✓ **Création d'une commission – Aménagement du camping.**

Membres de la commission : M. Le SQUER, M. MALECOT Didier, Mmes LAMOUREUX DIARD Marie-Paule, CAPELE Edith, M. DUBOS Alexandre

✓ **Installation du distributeur de pain**

Le distributeur sera installé face à la mairie sur la partie enherbée, cela permettra une libre circulation des véhicules. La boulangerie Hardy de Cuillé - La Guerche est d'accord pour assurer l'approvisionnement de la machine. Une dalle béton devra être mise en place. Une mise en place avant la marche gourmande serait idéal.

✓ **Organisation des élections européennes 2024.**

**Président : M. LE SQUER Ludovic**

**Président suppléant : M. MALECOT Didier**

**Secrétaire : Mme BOUGEARD Karine**

**Assesseur :** M. BARRET Alexandre, M. BAZIN Jean-Yves, M. BRUNEAU Joël, Mmes LAMOUREUX DIARD Marie-Paule, Mme CAPELE Edith, Mme JEGU Alexandra, Mme DUBOS Aurélie.

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
M.DUBOS Alexandre	Mme BOUGEARD Karine	Mmes LAMOUREUX DIARD Marie-Paule	M. LE SQUER Ludovic
M. BARRET Alexandre	M. MALECOT Didier	Mme CAPELE Edith	Mme JEGU Alexandra
M. LE SQUER Ludovic	M. BRUNEAU Joël		Mme DUBOS Aurélie

Un tableau des permanences sera mis en place.

✓ **Point sur le projet Villes et Villages Fleuris**

Une belle initiative, l'entreprise Lardeux est venue redensifier les parterres. Des végétaux vivaces, peu gourmands en eau, pourront être ajoutés en mai. La population bénévole sera appelée pour aider aux plantations.

## Délibérations - liste

✓ **N° 2024/11 OBJET : Correction Comptable sur exercice antérieur**

✓ **N°2024/12 OBJET : Demande de Subvention – Fonds de Concours Vitré Co –  
Sécurisation abords du Camping**

✓ **N° 2024/13 OBJET : Demande de Subvention – Fonds de Concours Vitré Co – Mise aux  
normes - cuisine de la salle communale**

✓ **N° 2024/14 OBJET : Demande de Subvention – Fonds de Concours Vitré Co – Réfection /**

Sécurisation - Parquet de la salle communale

N° 2024/15

- ✓ **OBJET : Location et mise en place d'un distributeur de pain sur la commune – Annule et remplace la délibération N°2024/6**

La séance est levée à 12h30 – Prochain conseil le 15 juin 2024

Le/la secrétaire

*Ch. Barabreux-Diard*

Le Maire  
Ludovic LE SQUER

